

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition  
écologique, de la Biodiversité et des  
Négociations internationales sur le  
climat et la nature

## Arrêté du 17 novembre 2025

modifiant l'arrêté du 3 septembre 2025 fixant la composition du jury du concours  
professionnel pour l'accès au grade de chef technicien de l'environnement ouvert au titre  
de l'année 2025

La Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations  
internationales sur le climat et la nature et le directeur général de l'Office français de la  
biodiversité,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-586 du 05 juillet 2001 modifié portant statut particulier du corps des  
techniciens de l'environnement ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires  
communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 novembre 2002 modifié fixant les modalités du concours professionnel pour  
l'accès au grade de technicien supérieur de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 13 juin 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un concours  
professionnel pour l'accès au grade de chef technicien de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2025 fixant la composition du jury du concours professionnel pour  
l'accès au grade de chef technicien de l'environnement ouvert au titre de l'année 2025 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines du ministère de la Transition  
écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et du  
directeur général de l'Office français de la biodiversité,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est désigné en qualité de correcteur et examinateur des épreuves orales :

M. Peio DOURIBOURE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

## Article 2

Sont désignés en qualité d'examineurs des épreuves orales :

M. Charlie SUAS, personnel contractuel de catégorie A ;

Mme Sandrine CHALVET, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement.

La directrice des ressources humaines du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature et le directeur général de l'Office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 novembre 2025

Pour la ministre de la Transition écologique, de  
la Biodiversité et des Négociations  
internationales sur le climat et la nature  
La sous-directrice du recrutement et de la  
mobilité

Virginie Lenoble

Virginie  
LENOBLE  
virginie.lenoble

Signature numérique  
de Virginie LENOBLE  
virginie.lenoble  
Date : 2025.11.06  
11:53:53 +01'00'

Le directeur général de l'Office français de la  
biodiversité,  
Olivier THIBAUT

Signé numériquement le 17/11/2025  
par Olivier Thibault  
Directeur général

